

## **11 Question de Mme Katrin Jadin au vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, sur "le contrôle de la sécurité alimentaire réalisé par l'Inspection économique"**

11.01 **Katrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le vice-premier ministre, je sais maintenant que c'est l'Inspection économique, qui relève de votre département, et non pas l'AFSCA, qui se charge de certains aspects de la sécurité alimentaire, notamment l'étiquetage.

La production et la commercialisation des denrées alimentaires sont assorties de règles économiques d'étiquetage. L'Inspection économique veille à ce que le consommateur reçoive les informations imposées par la loi sur les produits et s'assure également de l'exactitude de ces informations.

En 2014, par exemple, il y a eu 178 enquêtes chez les grossistes, dans la grande distribution et dans les boucheries concernant les dénominations commerciales "viande de veau" et "viande de jeune bovin" pour un total de 41 infractions constatées. Récemment, l'Inspection économique a indiqué vouloir travailler avec moins de moyens mais plus efficacement, en se concentrant sur des contrôles plus ciblés et plus spécifiques.

Monsieur le vice-premier ministre, en ce qui concerne le volet sécurité alimentaire, l'Inspection économique va donc travailler avec un nouvel angle d'attaque. Cette nouvelle méthode de travail fera-t-elle l'objet d'une évaluation? Si oui, à quel moment? Pensez-vous que des contrôles plus ciblés peuvent garantir au consommateur un contrôle de la sécurité alimentaire plus efficace? J'en suis convaincue mais vous allez me l'expliquer.

11.02 **Kris Peeters**, ministre: Monsieur le président, madame Jadin, en ce qui concerne la surveillance du marché, une collaboration permanente, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, existe entre le SPF Économie et l'AFSCA en vue d'optimiser les contrôles relatifs à la sécurité alimentaire.

Les contrôles sont effectivement ciblés en fonction d'analyses de risques et des préoccupations essentielles des consommateurs. Les analyses de risques sont effectuées en concertation avec plusieurs instances. Les signaux adressés à l'Inspection économique traduisent les préoccupations essentielles des consommateurs et des *stakeholders*.

L'Inspection économique publie un rapport annuel très détaillé concernant toutes les actions qui sont menées, en ce compris les contrôles des produits alimentaires. Ce rapport est un bon outil pour évaluer, en la matière, le travail effectué sur le terrain par les agents de l'Inspection économique. Le rapport relatif aux activités de l'année 2014 a été publié très récemment. Je tiens un exemplaire de ce rapport à votre disposition.

Si les contrôles sont mieux ciblés, il va de soi que la surveillance sera plus efficace.

11.03 **Katrin Jadin** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse et pour le rapport.

*Het incident is gesloten.*

*L'incident est clos.*